

Très chers paroissiens !

2022 sera une grande année pour l'Église, pour notre diocèse et particulièrement pour notre paroisse. Ce sera l'année de la béatification de Pauline Jaricot.

Marie Pauline Jaricot est née à Lyon le 21 juillet 1799. Elle fut une paroissienne de Saint-Nizier, et ce dès son baptême qu'elle reçut en notre église le lendemain de sa naissance, le 22 juillet 1799. Elle est la fondatrice de l'œuvre pour la Propagation de la Foi et du Rosaire Vivant.

Notre paroisse a de multiples raisons d'être très attachée à cette belle figure spirituelle et missionnaire du XIX<sup>ème</sup> siècle : Pauline y a grandi et prié. Décédée le 9 janvier 1862, son corps repose dans l'église, à côté de l'autel de Notre-Dame de Grâce devant lequel elle s'est consacrée à Dieu.

Nous ne pouvons donc rester sans célébrer et faire connaître Pauline. J'ai proposé à Marie-Cécile du Manoir, grande professionnelle, à l'origine de nombreux spectacles qui ont réuni des dizaines de milliers de spectateurs, de monter et produire une grande fresque historique vivante en l'honneur de celle qui sera proclamée à Lyon, le 22 mai 2022, « bienheureuse Pauline Jaricot ». Ce grand spectacle se fera intégralement avec des bénévoles. Et ces bénévoles seront... vous tous, très chers paroissiens !

Cette grande fresque vivante aura lieu dans un an, ici même, dans notre église. Cette aventure humaine mobilisera plus de deux cents paroissiens, c'est-à-dire vous tous ! Des plus timides aux plus entreprenants, des plus jeunes aux moins jeunes, parents ou grands-parents, sur scène ou en coulisse, vous deviendrez ces comédiens, ces costumiers, ces décorateurs, ces techniciens, ces juristes, ces cinéastes et photographes, ces couturiers et artistes peintres, ces fleuristes, ces électriciens, ces bricoleurs, ces scripts et ces secrétaires, ces collecteurs de fonds, ces agents de sécurité dont nous aurons besoin ! Ce projet aura besoin de la mobilisation de nous tous !

À la Toussaint 2022, cette œuvre commune sera un événement extraordinaire dans notre vie paroissiale. Il suppose pour chacun d'entre nous un investissement en temps et en argent. Bien sûr, rien ne sera possible sans financement. Je compte sur votre générosité pour que cette souscription paroissiale soutienne le plus largement possible ce projet d'exception.

En l'année de la béatification de Pauline, faisons de ce grand spectacle un témoignage de la permanence de son message et de la vitalité de notre paroisse. Grâce aux dons de chacun, nous allons créer un événement paroissial inoubliable, diocésain et ecclésial ! Soyez-en vivement remerciés par avance !

Que par l'intercession de la Vénérable Pauline Jaricot, l'Esprit Saint nous inspire et nous brûle !  
Père Charles Rochas

## Montant de la souscription paroissiale: 50 000 euros

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

Coupons et chèque à l'ordre d'ADL « Association Diocésaine de Lyon »  
à envoyer ou déposer à : Paroisse Saint-Nizier, 1 rue Saint-Nizier, 69002 Lyon.

Si vous souhaitez bénéficier d'une réduction d'impôts pour l'année 2021,  
il vous faudra envoyer votre don avant le 31 décembre 2021.

Vous recevrez ensuite un reçu fiscal à votre nom au mois de janvier 2022.

MERCI !